



MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE ÉCOLES PUBLIQUES DE BAILLEUL

Liste des pièces à transmettre :

En cas de 1ère inscription scolaire - rentrée en TPS - PS - maternelle	En cas de changement d'école
Livret de famille (composition de la famille) Carnet de santé - partie vaccination obligatoire - DT-Polio Justificatif de domicile datant de -3 mois (quittance loyer, factures d'électricité / gaz,....)	
Situation familiale : 1) En cas de séparation : Autorisation manuscrite du parent n'hébergeant pas l'enfant donnant l'accord de l'inscription scolaire pour ladite école accompagnée du justificatif de domicile et d'une photocopie de la carte d'identité 2) Si hébergement chez un tiers : Attestation manuscrite sur l'honneur d'hébergement de la ou les personnes qui hébergent, ainsi que son justificatif de domicile et la copie de la ou les cartes d'identité (recto/verso)	Situation familiale : 1) En cas de séparation : Autorisation manuscrite du parent n'hébergeant pas l'enfant donnant l'accord pour le changement d'école accompagnée du justificatif de domicile 2) Si hébergement chez un tiers : Attestation manuscrite sur l'honneur d'hébergement de la ou les personnes qui hébergent, ainsi que son justificatif de domicile et la copie de la ou les cartes d'identité (recto/verso)
	Certificat de radiation en précisant le nom et l'adresse de l'école de radiation
Informations à communiquer : <ul style="list-style-type: none">Nom de l'école, niveau scolaire et date de la rentrée scolaireNuméros de téléphone et adresses courriels des deux parentsProfession - nom de l'employeur - coordonnées téléphoniques des deux parentsPersonnes habilitées (personnes de confiance à prévenir en cas d'urgence, hormis les parents) : noms - prénoms - coordonnées téléphoniques - lien de parenté avec l'enfant (grand-père, nourrice, tante,...) (personne majeure)	
Documents pour application de la tarification des prestations de restauration, EEPS matin et soir, étude : <ul style="list-style-type: none">- en cas séparation : jugement du tribunal - partie garde d'enfant - afin permettre la création d'un calendrier de garde alternée nécessaire aux réservations des prestations et de la facturation séparée- en cas d'affiliation à la CAF hors Nord : dernière attestation QF CAF	

Mode de transmission des documents au Service Éducation de la Ville de Bailleul :

Par courriel : education@ville-bailleul.fr	Nota : Les documents sont à transmettre par mail en format PDF - 1 fichier par type de document. Les applications gratuites GéniusScan, adobeScan, Scanbot... peuvent être téléchargées sur votre smartphone pour scanner les documents.
En présentiel UNIQUEMENT sur RDV	En contactant le service de Éducation et de la Vie Scolaire au 03 28 500 608 (horaires d'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30)

Après l'enregistrement de la pré-inscription scolaire, nous vous transmettrons les documents suivants :

- Certificat d'inscription scolaire à présenter à l'école lors du rendez-vous avec le directeur ou la directrice pour validation définitive de l'inscription
- L'autorisation de consultation du QF CAF - à retourner par courriel dûment complétée et visée (pour accéder à votre Quotient Familial)
- Le cas échéant, transmission d'un mail de création de votre espace famille "Bailleul&Vous" (intitulé "ne pas répondre ville-bailleul")

Le Service de l'Éducation et de la Vie Scolaire - 1 rue Pharaon de Winter - 59270 Bailleul - T. 03-28-500-608 - courriel : education@ville-bailleul.fr